

**ECONOME DE FLUX, SUIVI ENVIRONNEMENTAL AU SEIN DU
DEPARTEMENT DEVELOPPEMENT URBAIN ET AMENAGEMENT
DURABLE.**

NOM et Prénom de l'agent	
Direction	Département Développement Urbain et Aménagement Durable
Service d'affectation	Aménagement Durable.
Définition	Assiste le responsable du département dans la mise en œuvre de la politique de maîtrise de l'énergie souhaitée par la Commune en participant notamment au contrôle et au suivi des dépenses d'énergies ; accompagne la Commune dans une démarche d'optimisation des performances énergétiques et de la qualité de l'air dans ses bâtiments en lien avec les partenaires externes (Grenoble-Alpes Métropole, ...). Assure le suivi des dossiers « environnementaux » et « développement durables », pilotés par des collectivités et/ou organismes extérieurs, auxquels la Commune a et/ou souhaite adhérer.
Missions principales et activités détaillées	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Assurer le suivi et le contrôle des consommations de fluides des différents équipements et installations communales:</u> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir une base de donnée patrimoniale nécessaire au suivi des consommations énergétiques des différents équipements et installations propriété de la Commune de Sassenage; - Analyser les consommations, établir des bilans et procéder à des signalements en cas d'anomalie auprès des services gestionnaires de site ; - Assurer la validation et le suivi des factures émises par les fournisseurs d'énergie et autres exploitants de réseaux ; - Réaliser des missions de diagnostic et d'appui technique pour la formalisation de scénarios prospectifs de gestion de l'énergie (à l'aide des bilans énergétiques établis notamment) dans les bâtiments communaux (gestion des abonnements, ouverture, fermeture des compteurs) ; - Proposer des solutions d'optimisation des contrats de fourniture énergétique en lien avec le suivi des consommations opéré ; - Identifier les besoins d'intervention de rénovation énergétique des bâtiments en lien avec les élus, les services utilisateurs et les services techniques

communaux qui assurent l'entretien des sites et des installations ;

- **En appui du responsable des services techniques de la Commune et en lien avec les partenaires extérieurs (Grenoble-Alpes Métropole...), participer à l'établissement de projets destinés à amener la collectivité dans une démarche d'optimisation des performances énergétiques et d'amélioration de la qualité de l'aire dans les différentes installations et équipements communaux :**

- Communiquer et sensibiliser les services sur les questions d'optimisation énergétique ;
- Appui au pilotage et/ou au suivi des actions du Plan Climat de la Ville relatives à la transition énergétique, à l'amélioration de la qualité de l'air et à la mise en place du décret tertiaire dans les bâtiments communaux;
- Dans le cadre d'une démarche d'optimisation des performances énergétiques participer à la rédaction de cahiers des charges et autres pièces contractuelles, en vue de recourir à un maître d'œuvre ;
- Identifier les dispositifs d'aide au financement des actions et projets en faveur des transitions énergétiques et accompagner la Commune dans leur mise en place.
- Participer au suivi des études menées par la maîtrise d'œuvre, à la consultation des entreprises et à l'attribution des marchés de travaux ;
- Accompagner les élus dans les choix techniques ;
- Référent technique de l'ALEC pour la Commune ;

- **Assurer le suivi des dossiers « environnementaux » et « développement durables », pilotés par des collectivités et/ou organismes extérieurs, auxquels la Commune a et/ou souhaite adhérer:**

- Représenter, sur le plan technique, la Commune auprès d'organismes, collectivités extérieures dans le cadre de l'élaboration d'études opérées sur son territoire en lien avec la protection avec la faune et la flore (avec le Parc Naturel et Régional du Vercors – P.N.R.V – pour l'établissement d'un Atlas de la Biodiversité Communale ou A.B.C);
- Accompagner la Commune dans la mise en place, par Grenoble-Alpes Métropole, de projets de déplacements basés sur les modes « doux » ou « actifs » ;
- Assurer l'interface entre la Commune (élus, services) et le pilote des différents projets ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Relayer auprès du service en charge de la communication au sein de la collectivité l'ensemble des informations à faire état à la population dans la revue municipale ;
Savoirs, compétences requises	<ul style="list-style-type: none"> - Disposer d'une formation dans le domaine de la maîtrise et l'économie d'Energie et/ou de l'Environnement ; - Capacité rédactionnelle, rigueur, autonomie ; - Sens du dialogue et de la communication ;

Signatures :